Noal-Pondi Infos

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy
Numéro 9 – Janvier 2019 - Trimestriel

11 novembre 2018

Centenaire p 4 CCAS 1er repas de Noël p 5 Marché de Noël p 10

SOMMAIRE

Janvier 2019

	n° page
ÉDITORIAL	3
RÉTRO	4 à 6
ANIMATIONS DE NOËL	7
ENFANCE - JEUNESSE	8-9
RÉSIDENCE TY NOAL	10
ÉCONOMIE	11
CONSEIL MUNICIPAL	12 à 14
ÉTAT-CIVIL 2018	15
ENVIRONNEMENT	15
PRATIQUE	16

Mairie

Place du Manoir 56 920 Noyal-Pontivy

☎ **02 97 38 30 66**

E-mail mairie@noyal-pontivy.fr

Horaires

Lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30
Permanence état civil : **Samedi** 9h-12h

Retrouvez l'info de la commune sur le site

www.noyal-pontivy.fr

ou flashez

et **Mairie de Noyal-Pontivy**

ou flashez

La Poste

Horaires d'ouverture du bureau :
Mardi au samedi : **9h à 12h**

Levée du courrier : Lundi au vendredi : 16h
Samedi : 10h30

Nouveaux Noyalais

Pour découvrir votre nouvelle commune et rencontrer les acteurs de la vie locale, la mairie organise la :

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Fin mai, salle Galaad au complexe Artus

Les personnes arrivées depuis le 1er mai 2018 sur la commune doivent :

- s'inscrire à la mairie ☎ 02 97 38 30 66 mairie@noyal-pontivy.fr
- ou remplir le formulaire directement sur le site www.noyal-pontivy.fr

Rubrique Mairie **Sous-rubrique** Nouveaux résidents

Prochain bulletin : semaine 17 (avril 2019)

Directeur de la publication : Marc Kerrien
Responsable de la rédaction : Commission communication
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires
Noal-Pondi Infos est une publication trimestrielle.

NOYALAISES, NOYALAIS,

En cette période incertaine que traverse notre pays, notre commune se développe et va de l'avant.

Le lotissement du Manoir sera prêt au printemps et un autre verra le jour au cours de cette année. Le Parc d'Activités de Kerguilloten va se remplir et les premières études pour la future déviation vont débuter.
Plus que jamais, nous sommes déterminés à développer notre commune, déterminés à poursuivre et à faire aboutir les projets engagés, déterminés à regarder l'avenir avec confiance, attentifs à chacune et à chacun, et en particulier à ceux qui souffrent le plus sans bien souvent se plaindre.

Je souhaite à Noyal-Pontivy et à tous ses habitants,
une belle et heureuse année 2019,
une année fraternelle, une année de confiance en l'avenir.

Bloavez Mad

Marc Kerrien, Maire

Deux départs en retraite

Lundi 17 décembre, Marc Kerrien, le maire, la municipalité et le personnel communal ont mis à l'honneur deux agents lors de leur départ en retraite.

Catherine Le Peutrec a rejoint les services municipaux le 5 janvier 2015 en tant qu'**A**gent **T**erritorial **S**pécialisé des **É**coles **M**aternelles.
Au grade d'adjoint d'animation, Catherine portait assistance à l'enseignante de grande section, au restaurant scolaire et à la garderie.

Marc Kerrien, Éliane et Louis Tanguy
Catherine et Christian Le Peutrec

Louis Tanguy a intégré les services municipaux le 1er décembre 1995 en tant qu'agent d'entretien stagiaire, titularisé le 1er mars 1997. Nommé agent technique au 1er août 1997, il est agent de maîtrise depuis le 1er juin 2012.
Louis était en charge de l'entretien des bâtiments publics et était électricien municipal.

Exposition « pour ne rien oublier »

Plus de 1 000 visiteurs ont arpenté la salle Lancelot transformée en musée temporaire par Patrice Jégat, président de l'**A**ssociation **P**hilatélie et **C**artophile du **P**ays des **R**ohan entouré de son équipe de bénévoles, du **8 au 15 novembre 2018.**
Constitués de prêts de collections privées, de soutien des descendants et des recherches de bénévoles, les documents et objets retraçaient chronologiquement le conflit en partant des prémices de la guerre jusqu'à l'armistice de 1918.
Riche et dense, l'exposition présentait aussi des faits et personnalités qui ont marqué l'histoire de Noyal :

- Les trois frères Le Gouëvec, les prisonniers de guerre
- Les soldats du 17ème d'artillerie
- Les 151 soldats noyalais inscrits sur le monument aux morts
- Le révérend père Le Texier
- Les trois hôpitaux temporaires : école libre de filles route de Pontivy, école communale de filles place de la Madeleine, école communale de garçons rue de la mairie
- L'inauguration du monument aux morts dimanche 27 mai 1923.

Pour se souvenir, un catalogue de l'exposition et un livret sur le Père Le Texier inventoriaient ce travail titanesque de collecte.

Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre

Dimanche 11 novembre, la commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 a rassemblé les écoles Françoise Dolto et Sainte-Noyale entourées de très nombreux Noyalais.
Trois élèves ont rendu hommage aux soldats avec la lecture de la « Lettre à un poilu » écrite par les élèves de CE2-CM1 de l'école ND de Taupont et leur enseignant Patrick Poudelet ; ce chant évoque le départ à la guerre de Golven, jeune paysan breton.

Extrait :

« Mon cher Golven, tu n'avais pas vingt ans
Comme tes parents tu travaillais aux champs
Quand on t'a dit : « Faut partir aux frontières
Dans quelques semaines tu reverras ta mère. »

Fleur au fusil mais peur entre les dents,
En train tu as rejoint ton régiment.
Au bout du monde, sans vraiment d'entraînement
On t'a lancé à l'assaut de l'Allemand… »

Marc Kerrien a rendu un hommage tout particulier au Noyalais, **Julien Udo**, originaire de Kérimaux né le 18 septembre 1895 et mort en 1918, sur le Mont des Singes dans l'Aisne. Sur invitation du collège Camille-Guérin de Poitiers, le maire a participé à une cérémonie officielle « Terres de souvenir » à la nécropole de Vauxaillon où repose le poilu noyalais avec 2 018 autres poilus. Accompagné d'un collégien, M. Kerrien a déposé un peu de terre noyalaise et une rose sur la tombe du poilu puis toutes les terres natales des poilus ont été mélangées.
Ce 11 novembre, le maire a répandu cette terre mélangée au pied de la stèle où figure Julien Udo. Puis, l'assemblée s'est recueillie devant la statue du Père Le Texier.

La Sainte-Barbe

Samedi 15 décembre, c'est sous le commandement de Michel Harnois, nouveau chef du centre de secours depuis le 1er décembre 2018, que les sapeurs-pompiers noyalais ont célébré la Ste-Barbe, avec un hommage à Valérie Jarno, chef de centre pendant sept ans et un point sur l'année écoulée :

- Nouveau **V**éhicule **T**out **U**sage **S**ecours en 2018
- Prévision d'un **C**amion-**C**iterne **I**ncendies **R**uraux en remplacement du fourgon pompe-tonne et d'un **V**éhicule de **S**ecours et **A**ide aux **V**ictimes
- Stages de chef d'agrès feux de forêt pour Damien Mahéas et spécialité formation nautique pour Corentin Botuha

Remise de distinctions et de médailles

- Le grade Caporal et nouveau moniteur de secourisme : Mickaël Pousset
- Le grade de Sergent : Johan Le Gouic, Roland Denis et Lucien Thépot
- L'appellation de Caporal-chef : Yves Rouillard et Jordan Caro
- L'appellation de Sergent-chef : Damien Mahéas et Philippe Le Boulch
- L'appellation d'Adjudant-chef : David Guidard, adjoint au chef de centre et Vincent Nicolas
- La médaille de bronze de l'**U**nion **D**épartementale des **S**apeurs-**P**ompiers du Morbihan pour Valérie Jarno et Frédéric Jan.

Bilan 2018

Effectif : 29
Sapeurs-**P**ompiers **V**olontaires
dont 6 femmes

3 nouvelles recrues :
Blanche Le Fort
Abdoul Boura Miradji
Florian Braguy

Yoann Le Bris rejoint la **B**rigade des **S**apeurs-**P**ompiers de **P**aris comme Romain Ayoul.

298 interventions (+3.11%) :

218	**S**ecours **À** **P**ersonnes
28	**A**ccidents **R**outiers
31	**I**ncendies
21	**O**pérations **D**iverses

CCAS : 1er repas des aînés

M. Kerrien, A. Le Guével, L. Brizoual, A-B. Guillemin et Joséphine Corbel, 95 ans doyenne

Salle Lancelot, **jeudi 13 décembre**, 220 aînés noyalais partageaient ce 1er repas préparé par le Globe Traiteur, sur invitation du **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale.

Cette nouvelle formule voulait ajouter du temps à ce moment de convivialité et apporter une note plus festive.

Annie Le Guével a dressé le bilan de cette 1ère année de gestion commune du CCAS de Noyal avec le SAAD de St-Gérand coordonnée par Laëtitia Brizoual et a remercié l'ensemble des personnes œuvrant au bon fonctionnement du service auprès des concitoyens fragilisés :

- 13 aides ménagères ou auxiliaires de vie, dont 3 sur St-Gérand
- 27 bénéficiaires au portage de repas
- 12 770 h de prise en charge pour 75 bénéficiaires dont 9 595 h pour Noyal
- 20.48 € coût horaire brut hors plan d'aide.

150 Noyalais dans l'impossibilité d'assister au repas ont reçu un colis de Noël, sur inscription.

Cérémonie des vœux

Dimanche 13 janvier, 350 personnes ont assisté à la traditionnelle cérémonie des vœux.
En présence des adjoints, des conseillers municipaux, du **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants (photo), des pompiers et des autorités civiles et militaires, Marc Kerrien, maire et Gwénaëlle Raymond, **D**irectrice **G**énérale des **S**ervices de la mairie ont adressé leurs vœux aux Noyalais(es), au personnel communal et exposé le bilan 2018 :

État-civil

- Naissances au centre hospitalier :
  891 naissances
  dont 36 bébés noyalais
- Décès au centre hospitalier :
  583 décès dont 41 Noyalais
- Mariages : 11

Urbanisme

43 permis de construire
dont 18 maisons d'habitation

NoaLoisirs (accueil de loisirs)

- Création du service animation ados : 30 jeunes présents
- Stages sportifs complets
- 71 enfants en mini-camps cet été

Travaux

104 700 € : entretien de la voirie
47 500 € : sécurité aux abords des écoles (Noal-Pondi Infos n°8)

Les projets à venir

- **Démolitions** :
  - L'ancienne maison de retraite
  - La maison à l'angle de la rue Kroez Person et rue des écoles
  - La classe préfabriquée du Valvert
- **Lotissements** :
  - Porh-Person : 11 lots réservés ou vendus sur 11
  - Le Manoir : 6 lots réservés sur 7
- **Déviation de la D2** : réunion prévue en février pour planifier les études et les futurs travaux.
- **Chapelle Sainte-Barbe**, son placître, son calvaire et sa fontaine classés aux Monuments Historiques le 12 décembre 2018.

Le texte et le film du discours du maire sont consultables sur le site www.noyal-pontivy.fr **Rubrique** Actualités

Cérémonie de vœux aux commerces, artisans et entreprises

Pour cette 3ème édition**, lundi 14 janvier**, une cinquantaine d'acteurs économiques de Noyal-Pontivy ont répondu à l'invitation de la municipalité. Marc Kerrien et le conseil municipal ont présenté leurs vœux.

Ce moment d'échanges et de convivialité s'est terminé autour du verre de l'amitié accompagné de samoussas du restaurant Case Dale, de pains surprises du boucher-charcutier-traiteur et de galettes des rois confectionnées par les deux boulangers noyalais.

Les services techniques ont installé début décembre les nouvelles figurines 2018 dessinées par les artistes-peintres Catherine Lavallade et Philippe Le Paih, découpées par un bénévole noyalais, peintes par les enfants de NoaLoisirs encadrés par Mickaël Mallargé.

Dimanche 9 décembre, la féérie de Noël s'installait dans le centre-bourg dès 9h avec plusieurs temps forts :

Marché de Noël

L'association Anim'Noal présidée par Éric Sausseau a coordonné cette édition en partenariat avec les commerçants noyalais et la municipalité. Les visiteurs avaient le choix parmi la vingtaine d'exposants : des idées de cadeaux, des dégustations de gourmandises, une rencontre avec le Père Noël, ou une balade avec les ânes de Keranduic.

Gérard Touzé (Gérard Coiffure) Nathalie Le Guellec (À l'Hair du Temps), Stéphanie Langle (l'Arrosoir fleuri), Yannick Morvan (Auto Contrôle Noyal), Delphine Conoir (boulangerie), Frédérique Le Nohaic (Secret de beauté)

Concert de Cassiopée

Les cinq membres du groupe familial originaire de Kervignac ont réuni 200 personnes dans l'église paroissiale : Méven au saxophone et à l'harmonica, Gilles à la guitare, Christelle à l'accordéon et au mélodica, Nolwen à la flûte irlandaise et Annette à la percussion. Leur répertoire « folk polyphonique », est essentiellement basé sur des compositions instrumentales et vocales, ainsi que des arrangements contemporains de chansons traditionnelles. Retrouvez-les sur : Cassiopée Kervignac et sur leur premier CD sorti en janvier 2016 « Au Coeur du Moment ».

Pour financer leurs projets, les jeunes du **M**ouvement **R**ural de la **J**eunesse **C**hrétienne ont proposé à l'entracte vin chaud, jus de pomme chaud et gâteaux.

2ème animation pyrotechnique

Le ciel s'est enflammé en fin de journée avec l'animation musicale et pyrotechnique de l'entreprise « Vos nuits étoilées » de Plumeliau, offerte par la municipalité. Les bouquets multicolores ont illuminé et embelli le Manoir du Verger.

École Françoise Dolto

Samedi 8 décembre, l'Amicale Laïque de l'école Françoise Dolto a proposé un dîner-spectacle original joué par des artistes professionnels, contorsionnistes, transformistes apprécié par plus de 300 spectateurs.

École Sainte-Noyale

Mardi 11 décembre, les enfants de maternelle ont emmené familles et amis « Au fil de l'eau », spectacle chorégraphié par Lucie Le Roch puis le père Noël est arrivé chargé de friandises.

Vendredi 14 décembre, les primaires ont fêté Noël par des chants et des danses colorés.

Les petites vacances à NoaLoisirs

Pendant les vacances de Noël, NoaLoisirs a une fois de plus proposé un programme innovant :

- ☺ Cécifoot, adaptation du football pour les déficients visuels
- ☺ Animations multimédia à Tech-No@l
- ☺ Activités manuelles et sportives, cinéma
- ☺ Cuisine moléculaire aussi étonnante qu'originale, avec Valentin Coupe animateur chez N'Joy.

Tous les mercredis et lors des prochaines vacances d'hiver, l'équipe d'animation a le plaisir de retrouver les enfants avec des :

- ➢ **Stages sportifs** pour les 8/13 ans, 20€ avec inscription obligatoire pour toute la semaine
  - **11 au 15 février** : Stage de basket et multisports
  - **18 au 22 février** : Stage de football et multisports
- ➢ **Activités pour les adolescents**.

Inscriptions et infos

Service Enfance-Jeunesse
Mickaël Mallargé
☎ 06 35 57 49 33
enfance.jeunesse@noyal-pontivy.fr

leo lagrange

Projet Croq'Livres

Jusqu'à fin juin 2019, NoaLoisirs met à disposition des enfants du centre, un catalogue de 30 livres originaux par leur forme, leur thème, leurs messages écologiques ou solidaires.

Après emprunt, les enfants sélectionnent leurs livres favoris qui seront regroupés sur une plaquette présentant les coups de cœur et les plus plébiscités. Cette plaquette sera ensuite distribuée aux familles et aux partenaires avec l'objectif de donner à chacun l'envie de lire ou d'offrir un livre.

Bilan 2018 Léo Lagrange

- ☺ **Nouveau service animation ados** : 30 jeunes pendant les vacances scolaires
- ☺ **Stages sportifs** en partenariat avec le club sportif des Moutons Blancs Basket et Football complets avec un total de 75 enfants sur l'ensemble des trois stages
- ☺ **9 séjours** sportifs, à la ferme, ou à la plage organisés : 71 enfants inscrits
- ☺ **Dispositif « Atelier Jeunes Vacances »** : 11 jeunes
- ☺ **Fréquentation journalière** de NoaLoisirs : une trentaine d'enfants hors ados, stages et séjour
- ☺ **Nombre de familles** à NoaLoisirs : 214.

Le Conseil Municipal des Enfants

Visite de la mairie

Lundi 3 décembre, dans le cadre des prochaines élections du **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants, les élèves de CM1 des écoles Françoise Dolto et Sainte-Noyale ont visité la mairie pour découvrir les différents services, le rôle des élus et les compétences d'une commune.

Élection du CME 2019

Le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants est renouvelé partiellement chaque année ; les CM2 partis au collège en septembre sont remplacés par des binômes de CM1 en janvier. Les enfants de CM1 et CM2 ont voté pour des binômes ou trinômes de CM1.

Les élèves élus sont :

École Françoise Dolto - Lundi 7 janvier : Loevan Héno, Kévin Hoyaux, Léandre Nicolas, Maëlys Raoult et Inès Stephan
École Sainte-Noyale - Jeudi 10 janvier : Line Caillibote, Elina Cobigo, Laurène Clain et Lyloo Le Mercier

1ère assemblée plénière

Vendredi 18 janvier, les nouveaux élus ne manquaient pas d'idées pour leur mandat :

- ☺ Organisation d'une soirée inter-écoles
- ☺ Action de solidarité pour les enfants malades
- ☺ Animation avec les personnes âgées
- ☺ Soirée Halloween
- ☺ Ramassage des déchets
- ☺ Chasse aux œufs
- ☺ Jumelage avec une autre commune par le biais des CME.

Le budget et la faisabilité guideront maintenant les jeunes élus dans leurs projets.

Olympiades d'hiver

Les olympiades d'hiver ont eu lieu le **8 novembre.**
Les six unités représentées par 6 à 8 résidents ainsi que des membres du personnel se sont affrontés lors des ateliers mémoire, adresse, parcours de motricité.
L'équipe gagnante est l'unité Saphir.

Marché de Noël

Vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre, l'Amicale du personnel de l'EHPAD et des bénévoles ont repris l'organisation du marché de Noël dans le vaste hall de la résidence.
Les nombreux visiteurs ont apprécié les objets et décorations fabriqués par le personnel et les résidents mais aussi la dégustation d'un chocolat ou d'une crêpe. Les membres de l'Amicale ont reversé les bénéfices du marché à des associations caritatives et au service animation de l'EHPAD :

- 360 € à HTAP soutien pour Romane, jeune Sournaise souffrant d'hypertension artérielle pulmonaire
- 360 € à Hop and Care Varanasi, dirigée par Babeth Coste De Geyer, pour soigner les plus démunis en Inde
- 360 € à l'association des résidents de Ty Noal pour l'achat de matériel créatif et les animations.

Prochain marché de Noël : 30 novembre et 1er décembre 2019

Fêtes de fin d'année

Les résidents ont participé à la décoration de l'établissement la 1ère semaine de décembre.
Puis les festivités ont débuté par le repas de Noël partagé avec les familles des résidents le 14 décembre.
La semaine suivante les enfants de l'école Ste-Noyale ont présenté leur spectacle de Noël les 17 et 20 décembre.
Le 19 décembre, les enfants du personnel ainsi que les résidents étaient réunis pour découvrir le spectacle de Presto le magicien, à l'occasion de l'arbre de Noël. Le 21 décembre, le recteur a célébré la messe de Noël à Ty Noal. Les animations se sont terminées le 31 décembre par le loto de la Saint Sylvestre.

Auto-école Ferré

Début novembre 2018, l'auto-école Ferré, après une trentaine d'année à Pontivy et Locminé, a ouvert une nouvelle agence à Noyal après quelques mois de travaux dans les locaux de l'ancienne « Épicerie ».

Celle-ci est dirigée par **Frank Ferré et Nathalène Le Rouic**. Six moniteurs constituent l'équipe. Un emploi a été créé avec l'agence de Noyal-Pontivy. L'auto-école se divise en une salle d'accueil et un espace de préparation au code.

Différents permis sont proposés : voiture, remorque et deux roues du BSR à la moto.

Auto-école FERRÉ

Frank Ferré et Nathalène Le Rouic
26 place de l'église à Noyal

Mardi : 10h-18h
Mercredi au vendredi : 10h-19h30
Samedi : 9h-18h

☎ 06 89 19 27 19
cerallainferre@bbox.fr
Site www.autoecoleallainferre.com

Boulangerie Pains&Compagnies

Janvier 2018, la municipalité assurait un dépôt de pain suite à la fermeture de la boulangerie.

Jeudi 1er novembre, à 22 ans, **Maëva Bagot et Romain Marguerite**, artisan boulanger pâtissier, reprennent la boulangerie.
Romain a commencé sa carrière par quatre années d'apprentissage à la boulangerie Josso de Rohan. Pendant trois ans, il fut chef boulanger à Fouesnant (Finistère).
Sa compagne Maëva était comptable à la mairie de Quimper.
En complément des pains et viennoiseries traditionnels, ils proposent un pain complet bio.
Leur farine vient de la minoterie artisanale Bourseau (44).

Boulangerie Pains & Compagnies

Maëva Bagot et Romain Marguerite
22 place de l'église à Noyal

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
6h30-13h30 et 15h-19h30
Mercredi : fermé
Dimanche et jours fériés : 6h45-13h

☎ 02 97 07 46 82
painsetcompagnies@gmail.com
Boulangerie Pains & Compagnies

L'atelier du cordonnier itinérant

Gilles Guérin, a d'abord été chaudronnier soudeur dans l'entreprise Acemo de Pontivy. Suite à un problème de santé, il se reconvertit dans la podo-orthésie et travaille chez Macé Orthopédie, à Vannes. Le métier de cordonnier, à l'ancienne et en itinérance, est une activité qu'il a développée en parallèle de sa spécialité orthopédique.

L'atelier du cordonnier propose :

- La réparation de toutes les chaussures orthopédiques ou non
- La couture sur tout ce qui est en cuir (blouson, sac à main, ceinture, chaussures…)

- La vente de produits d'entretien et accessoires en lien avec le monde de la chaussure : lacets, cirages…

L'atelier du cordonnier itinérant

Gilles Guérin 13 route de Kerguimarec à Noyal
Lundi : 8h-12h **Mercredi :** 8h-12h / 14h-18h
☎ 06 75 06 28 00 bloutouchauss@orange.fr

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux après approbation par le conseil à la séance qui suit sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune :

www.noyal-pontivy.fr **Rubrique** Mairie **Sous-rubrique** Les Élus ou onglet « **EN 1 CLIC** »

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 3 décembre 2018 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le Maire, et a débattu des questions suivantes :

En début de séance, Mme Saint-Léger de l'association Ages et Vie présente le projet qu'ils souhaitent monter sur la commune :

- 9 salariés seraient recrutés dont 2 vivraient sur place à l'étage des maisons avec leur famille
- Implantation d'un collectif pouvant héberger de 16 à 24 personnes âgées.

L'association existe depuis 2006 et le 1er domicile partagé date de 2008. C'est une alternative à l'EHPAD pour des personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4). Aucune personne avec des troubles cognitifs n'est accueillie dans ces structures qui sont peu adaptées aux personnes Alzheimer. Chaque personne âgée dispose d'un espace d'environ 30 m² avec une entrée indépendante, une chambre/séjour, une terrasse et une salle d'eau. Une auxiliaire de vie est présente 24h/24 pour aider les personnes âgées. Les repas préparés sur place sont pris en commun dans un espace partagé. Il s'agit de locatif et non d'accession à la propriété. Dans un an, le domicile pourrait être ouvert.

I Urbanisme

Cession Consorts Gloux

M. Pierre-Vincent Bihoué expose au conseil qu'il convient de régulariser différentes parcelles de terrain cadastrées aux lieudits Kerlebaut et Le Goaven. Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à ladite cession à l'euro symbolique pour l'ensemble des parcelles concernées. Les frais liés à ce dossier sont à la charge de la commune.

Nomination de voies au village de Rescourio

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT aux termes duquel "Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles".

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. La numérotation des villages et lieux-dits est actuellement en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques :

- valide la conservation du nom du village de Rescourio en ajoutant un numéro. Les riverains ne souhaitaient pas perdre le nom de leur village
- autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

II Finances

Réaménagement financier - BSH

L'Office public de l'habitat du Morbihan - Bretagne Sud Habitat -, ci-après l'Emprunteur, a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières des prêts référencés en annexes à la présente délibération, initialement garantis par la commune de Noyal ci-après le Garant.

- Le conseil municipal à l'unanimité a délibéré en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement desdites Lignes du Prêt Réaménagées.

Mise en place d'une participation employeur à la prévoyance garantie de salaire

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, sur :

- la participation à compter du 1er janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- le versement d'une participation mensuelle de 10 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée, et que cette participation soit modulable en tenant compte de la revalorisation chaque année au prorata de l'augmentation de la garantie maintien de salaire.

Cette délibération annule la délibération N°2005-12-05 en date du 7 décembre 2015.

Participation à l'école Diwan

M. Le Maire informe d'une demande de revalorisation de la participation financière aux frais de fonctionnement de l'école Diwan de Pontivy qui accueille au sein de son établissement des enfants dont les parents sont domiciliés à Noyal-Pontivy en classe primaire.

Par 1 abstention et 26 voix pour, le conseil municipal se prononce sur :

- à compter du 1er janvier 2019, la participation financière de 150 €, par élève noyalais scolarisé à l'école Diwan de Pontivy en classe primaire et dont les parents sont domiciliés à Noyal-Pontivy.

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie et approbation de l'acte constitutif

Depuis 2015, Morbihan Energies coordonne un groupement d'achat d'énergies à l'échelle du département du Morbihan. La création de ce groupement d'achat a été motivée par l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie et la fin programmée des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité.

Au vu des éléments et sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer au groupement de commande pour « l'achat d'énergies et la fourniture de services associés »,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif du groupement joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- autorise le Président de Morbihan Energies, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune sera partie prenante,
- autorise, Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,
- donne mandat au coordonnateur pour collecter les données de consommation,
- décide de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune est partie prenante,
- décide de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

Demande de remise gracieuse suite à vol de régie

La régie « Restaurant scolaire, Garderie, Locations des salles et Transports scolaires » de la mairie de Noyal-Pontivy a subi un vol sans effraction de 480.50 € dans la nuit du 23 au 24 octobre 2018. Une plainte contre inconnu a été déposée au nom de la mairie de Noyal le 25 octobre à la gendarmerie de Pontivy et la responsabilité du régisseur titulaire a été engagée. Cependant celui-ci a demandé une remise gracieuse et une décharge de responsabilité.

Le conseil municipal prononce favorablement, à l'unanimité :

- sur la demande de remise gracieuse formulée par le régisseur titulaire de la régie de recettes « Restaurant scolaire, Garderie, Locations des salles et Transports scolaires »
- sur la prise en charge par la commune des 480.50 € qui permettront d'apurer le déficit de la régie de recettes.

M. Kerrien évoque la mise en place d'une vidéo surveillance autour de la mairie. A l'unanimité, les élus adoptent le principe.

III Commerce

Ouverture dominicale des commerces de détail – Année 2019

Par dérogation au principe du repos dominical, l'article L3132-26 du code du travail permet désormais au maire d'accorder une autorisation d'ouverture des commerces de détail le dimanche pour un maximum de12 dimanches par an par branche d'activité. Cette disposition est applicable depuis 2016. Proposition de dates fixant les ouvertures le dimanche pour 2019 : 20 janvier, 17 mars, 16 juin,15 septembre, 13 octobre, 22 décembre et 29 décembre.

Le conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, sur les dérogations aux dates proposées ci-dessus.

Motion pour l'hôpital de Guémené

Malgré le soutien de l'ARS, du groupe hospitalier du secteur, des élus et de la population du territoire de Pontivy, le projet de reconstruction de l'hôpital de Guémené est menacé.

Le conseil départemental du Morbihan exige la suppression de 20 places de l'EHPAD. Cette demande remet en cause le projet architectural résultant de plusieurs années de préparation et mettra durablement la situation financière et la pérennité de l'établissement en grande difficulté. Aussi, dans ce contexte, le conseil municipal soutient le projet du futur hôpital de Guémené tel qu'il a été prévu dès son origine sans diminution des 170 places actuelles de l'EHPAD.

Par 26 voix pour et 1 abstention, la motion est validée par le conseil municipal.

IV Commissions communales

1. SPORTS, ASSOCIATIONS

M. Foucault présente un diaporama présentant la démarche et l'avancée de la réflexion sur des vestiaires et un terrain synthétique.

2. AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Réunion du PLUi pour les cartes finales le 6 décembre.
Point sur les colonnes enterrées : 15 lieux recensés. Voir si obligation d'avoir 4 colonnes par zone de collecte.

3. AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Jeu de Noël organisé par le service Enfance-Jeunesse : Énigmes à résoudre
Lundi 3 décembre, accueil des enfants en mairie en vue des élections du CME qui se dérouleront en janvier 2019.

4. TRAVAUX, VOIRIE *Le Valvert :*

Rencontre avec les services de la DDTM le 21/11 à Vannes
Procédure : Dossier d'autorisation Loi sur l'eau (9 à 12 mois d'instruction). Scénario retenu :

- Bras de contournement par la partie nord du site (bras de dérivation du ruisseau St Niel)
- Prise d'eau pour alimenter le plan d'eau en hiver
- Réduire l'étang actuel avec une queue d'étang pour préserver la biodiversité
- Curage du plan d'eau
- Réflexion sur la revalorisation « Espaces publics » : promenades, sentiers
- Sensibilisation à l'environnement, parkings
- La dérivation du plan d'eau permettra de rouvrir un « « chevelu » de 16 km

Réglementation : Le plan d'eau a perdu sa vocation « Eau potable » pour devenir un plan d'eau de loisirs.
Plusieurs interrogations :

- La question du PLUi et du règlement Zone Humide, de l'**E**space **B**oisé **C**lassé sur notre secteur
- Le plan d'épandage de l'agriculteur concerné, de la parcelle ou des parcelles pressenties pour le régalage des vases (surfaces)

5. FINANCES

Projets d'investissements demandés aux adjoints pour le lundi 17 décembre 2018

6. COMMERCE, ARTISANAT, ANIMATIONS ET CULTURE

Mise en place des décors de Noël peints par les enfants de l'ALSH cette semaine. Grand merci à eux ainsi qu'aux animateurs et au directeur. Vœux du maire le dimanche 13 janvier 2019.

Informations diverses

- Le restaurant La Pincée de Sel remercie l'ensemble des Noyalais pour leur 1ère année d'activité.
- La commune a reçu un don de 150 statues en porcelaine et terre cuite. Exposées à la chapelle du Gohazé durant 10 ans, elles seront installées dans la chapelle petite Ste-Noyale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2018

Un conseil municipal extraordinaire s'est tenu le jeudi 20 décembre 2018 sous la présidence de M. Marc Kerrien, le Maire, et a débattu de la question suivante :

Travaux de démolition

Attribution du marché de démolition de trois sites sur la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour le désamiantage et la démolition de trois sites (bâtiments de l'ancienne maison de retraite, maison et hangar Le Strat Rue de Kroez Person, classe mobile au Valvert) a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.
Cette consultation a été lancée le 14 novembre 2018 pour une remise des offres fixée au 6 décembre 2018 à 12h.
Les membres de la commission d'ouverture des plis réunis le 11 décembre 2018 à 14h a procédé au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.
Après présentation du rapport d'analyse des offres et sur proposition de la commission d'ouverture des plis, le Maire propose de retenir le prestataire suivant :
SARL Démolition Bretagne Services de Treffléan pour un montant de 297 675.00 € HT (357 210.00 €TTC).
Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de retenir la proposition du maire et de valider ainsi la décision de la commission d'ouverture des plis,
- approuve les clauses des marchés définies ci-dessus, à passer avec les prestataires cités ci-dessus,
- autorise le maire ou son adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations,
- dit les crédits sont et seront inscrits au budget.

ÉTAT-CIVIL 2018

Les naissances, mariages et décès des Noyalais(es) ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal et sur le site de la commune, **sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches**. Imprimé disponible à l'état-civil de la mairie ou téléchargeable sur **www.noyal-pontivy.fr** **Rubrique** Vivre **Sous-rubrique** Formulaires

2018 36 naissances, 41 décès, 11 mariages

Naissances*

Janvier

- **31 Alicia,** fille de Benjamin Prince et Emmie Butters

Février

- **02 Ambre,** fille de Stéphane Robo et Carole Sohier
- **14 Apolline,** fille de Yannick Thoraval et Audrey Dibet
- **21 Tommy,** fils de Laurent Prado et Stéphanie Louis
- **22 Auguste,** fils d'Eric Vaguet et Sandra Thomas

Mars

- **13 Jolan,** fils de Cédric Le Marec et Elodie Rio

Avril

- **06 Darius,** fils de Mugurel Stroe et Laura Moroianu
- **13 Kyle,** fils d'Adrien L' Hermitte et Tiphaine Houssay
- **14 Marius,** fils de Romain Duault et Coralie Rolland
- **17 Thaïs,** fille d'Anthony Le Stunff et Michaëla Pallec

Juin

- **05 Alexandre,** fils de Marc Renaud et Élise Le Corre
- **17 Izikel,** fils d'Alexis Gautier et Youna Costaouëc
- **22 Ophélie,** fille d'Erwan Bailly et Gwendoline Poulard

Juillet

- **09 Charlie,** fille de Nicolas Kernin et Loren Khelifi
- **15 Baptiste,** fils de Maxime Lamour et Claire Le Gallo
- **17 Nina,** fille de Florent Pinçon et Charlotte Chambouleyron
- **25 Emma,** fille de Jean-Alain Dupoirier et Magalie Guellec
- **29 Ryan,** fils de Benoît Hamonic et Emmanuelle Chamaillard

Août

- **05 Tiégo,** fils de Ludovic Redon et Pauline Le Luhant
- **17 Louka,** fils de Damien Dusseaux et Stéphanie Le Guéhennec

Septembre

- **17 Léo,** fils d'Anthony Chef d'Hotel et Séverine Leblay
- **24 Agathe,** fille de Yohann Richard et Camille Bienvenu

Octobre

- **16 Milan,** fils de Florian Szilaggi et Julia Magnaldi
- **17 Jules,** fils de Franck Brochard et Nathalie Le Bras

Novembre

- **09 Apolline,** fille de Thomas Le Pottier et Laurène Fortin

*avec autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches

ENVIRONNEMENT

Les mains vertes 2018

Vendredi 23 novembre, Pierre-Vincent Bihoué entouré de sa commission agriculture-environnement a remercié les 36 lauréats du concours des maisons fleuries 2018. Chaque participant a reçu une photo de sa maison fleurie, une rose et une invitation pour une excursion aux Floralies Internationales de Nantes, en mai 2019.

À découvrir sur www.noyal-pontivy.fr **Rubrique** : Découvrir **Sous-Rubrique** : Maisons Fleuries

Économiser l'eau au quotidien

c'est bon pour la ressource et le porte-monnaie

Chaque année, près de 30 millions de m³ d'eau sont prélevés sur notre bassin versant dont environ 80% dans la rivière du Blavet, le reste provenant de captages souterrains. **Les situations de sécheresse de 2016-2017 ainsi que les déficits pluviométriques observés cet été 2018 nous montrent que cette ressource n'est pas inépuisable.**
Aussi est-il plus que jamais nécessaire que chacun se penche sur son propre comportement face à l'utilisation de l'eau et sur ses niveaux de consommation. En plus, moins d'eau consommée, ce sont moins d'euros dépensés.
La comparaison de chiffres de consommation indique que des marges d'économies existent.
Exemples : certaines familles de 4 personnes consomment 90 m³/an, d'autres en consomment 140, voire plus, soit une différence de 50 m³ qui peut coûter jusqu'à 235 €/an* ! La consommation moyenne observée sur le bassin versant est de 35 à 40 m³/personne/an. L'objectif de 20 à 25 m³ est possible et plus facile à atteindre qu'on ne le croit...
Cela commence par une prise de conscience qui va petit à petit imprégner nos comportements quotidiens qui deviendront, à terme, des réflexes et des habitudes. En complément, la surveillance et l'installation de petits équipements hydro-économes peuvent très vite générer des économies sans perte de confort.

5 actions pour réduire facilement sa consommation d'eau

➢ Adopter des gestes simples

- **Ne pas ouvrir en grand les robinets et ne pas les laisser couler inutilement :** un robinet qui coule pendant 1 mn/jour peut générer une consommation de 4 m³/an !
- **Faire la vaisselle à la main bonde d'évier fermée** peut épargner 12 m³ d'eau chaude par an, soit 90 € par an,
- **Prendre une douche** plutôt qu'un bain permet de diviser par 4 la consommation d'eau,
- **Récupérer l'eau de lavage des salades et des légumes pour arroser les jardinières et les plantes d'intérieur** qui apprécieront cette eau riche en éléments minéraux...

➢ Traquer les fuites

- En **relevant** régulièrement **son compteur** (idéalement tous les mois),
- **En réparant au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint**) :
  Une chasse d'eau qui fuit peut perdre jusqu'à 220 m³ d'eau par an, soit 1030 € !

➢ S'équiper en matériel économe pour moins de 100 €

- **La pose d'aérateurs sur les robinets des lavabos (5 à 10 €)** réduit de moitié la consommation sans perte de confort. A l'évier, garder un débit de 10 l/mn,
- Une **douchette économique (15 à 40 €)** permet de consommer 20 à 25 litres de moins qu'une douchette classique pour une douche de 5 minutes,

- **Pour les WC** les plus anciens, le volume de la chasse peut être réduite de **moitié en installant un mécanisme à double-commande** (25 à 60 €) sans avoir à changer de réservoir : l'économie peut atteindre 15/20 m³/an.

➢ Poser un réducteur de pression

Si votre pression est supérieure à 3 bars, poser un réducteur permettra non seulement de réduire la consommation mais aussi évitera des fuites au niveau des chasses d'eau, des raccords ou encore du ballon d'eau chaude. Et il augmentera la durée de vie de vos appareils électroménagers.

➢ Utiliser l'eau de pluie

L'eau de pluie peut être utilisée pour les usages extérieurs (arrosage du jardin, lavage des voitures, des vélos…). Il suffit pour cela d'installer une cuve récupérant l'eau des gouttières.
La meilleure économie, c'est quand on n'a pas besoin d'arroser : au jardin, optez pour des plantes locales, peu gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse et entourez les d'un paillage pour éviter l'évaporation.

S·A·G·E BLAVET
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Avec ces actions, vous réduirez votre facture d'eau et d'énergie (eau chaude) et la ressource s'en portera mieux

Sources : Eau & Rivières de Bretagne ; SAGE Mayenne ; SAGE Gironde

Les coûts sont calculés sur la base des prix moyens suivants : **Eau froide : 4,70 € TTC/m³ comprenant la distribution et l'assainissement (Pontivy Communauté, 2016) ; **Eau chaude** : 7 € TTC/m³.*